

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
10/09/2019

Dossier complet le :
24/09/2019

N° d'enregistrement :
2019-ARA-KKP-2205

1. Intitulé du projet

Extension de la zone d'activités artisanales "Les Charmes 3" à Ménétrol

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. BONNICHON FREDERIC, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 7 5 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39- b).	<p>3ème et dernière phase de la zone d'activités "Les Charmes" à Ménétrol</p> <p>Création d'un lotissement artisanal comprenant 13 lots à bâtir, une voirie commune, réseaux secs et humides.</p> <p>La surface plancher affectée à l'opération est de 19 578 m² L'emprise total du projet est de 27 402 m².</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation de la voirie (150 mètres linéaires) et des réseaux divers (électricité, gaz, eau potable et assainissement) nécessaires à la commercialisation de 13 lots à bâtir à destination des professionnels du domaine de l'artisanat.

Le site appartient à la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, aménageur, il s'agit d'une ancienne parcelle cultivée, aujourd'hui en friches.

L'emprise du projet concerne les parcelles ZA 313, 315, 383, 384, 386, 387, 388, 389, 390 et 392, d'une surface de 27 402 m².

Afin de limiter l'impact des constructions sur la zone d'expansion des crues, l'emprise au sol maximale des constructions sur l'ensemble de l'opération sera limitée à 4 200 m².

Il s'agit de la 3ème et dernière phase d'aménagement de la zone d'activités, dont les travaux ont été initiés compte-tenu de la raréfaction des surfaces à vocation "économique" sur le territoire Riom Limagne et Volcans.

Cette zone est inscrite dans les documents d'urbanismes communaux (PLU) et supra-communaux (SCOT).

Inscrite précédemment en zone AUi ; le PLU communal a été modifié afin d'ouvrir la zone à urbanisation, une OAP a été rédigée dans ce sens.

4.2 Objectifs du projet

- Offrir la possibilité à 13 porteurs de projets, professionnels dans le domaine de l'artisanat de faire l'acquisition de terrains à bâtir.
- Créer la voirie et les réseaux divers pour viabiliser les lots.
- Assurer une insertion paysagère et végétale dans le respect des préconisations des partenaires et de la réglementation.
- Réaliser un bassin de rétention des eaux pluviales et un noue destinées aux crues.

La surface plancher maximale de l'opération (19 578 m²) sera définie par le lotisseur en fonction de chacun des projets à l'occasion de la vente des lots.

La surface plancher sera attribuée par certificat administratif.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation de la voirie dès l'hiver 2019

- Pose de réseaux (assainissement, eau potable, télécom, gaz, électricité)
 - Réalisation du bassin de rétention et de la noue
- => Réalisation de la voirie;

En fonction de la fin des travaux : Aménagements paysagers (mars, octobre ?)

- engazonnement des trottoirs, plantation de feuillus, de massifs arbustifs...

Revêtement définitif : printemps 2020 : béton bitumineux, éclairage public.

Les cours d'eaux et fossés attenants seront préservés ; la mise en place des aménagements paysagers permettront de renforcer l'attractivité du site pour les professionnels, les habitants ainsi que pour la biodiversité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Gestion d'une zone d'activités artisanale avec pour objectif à terme 250 salariés, 35 entreprises.

Gestion de la voirie, de la propreté, des espaces verts en collaboration avec les services techniques de la commune de Ménétrol.

4 Lots font déjà l'objet d'une option par des entrepreneurs à la recherche d'un local.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager n°PA 063 224 19 R0001 (en stand-by pour pièces complémentaires)

Dossier Loi sur L'eau (dossier n°63-2018-00386)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du projet	27 402 m ²
Surface plancher maximale des constructions	19 578 m ²
Emprise du sol maximale des constructions	4200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RUE DES FRERES GARDISE
63200 MENETROL

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3° 0 7' 4 3 " 3.11 Lat. 4 5° 5 2' 2 4 " 046

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, les ZNIEFF les plus proches sont : Coteaux de Limagne Occidentale à 1200 m et Marais de Saint-Beauzire à 3000 m.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations</p> <p>PPRNPI de l'agglomération riomoise</p> <p>Document approuvé</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Marais Salé de Saint- Beauzire à 3000m et Vallée et coteaux thermophiles du nord de Clermont à 1200m</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de site sur la commune</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre en matériaux sera recherché. Les excavations seront réutilisées afin de répondre aux préconisations du PPRNPI qui peut prévoir des réhaussments.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La biodiversité est relativement pauvre compte-tenu du passé agricole du site; L'aménagement et la végétalisation de la noue destinée aux eaux de crues permettra d'améliorer la situation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation déjà prise en compte dans la documents d'urbanisme (SCOT).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf PPRNPI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flux classiques de véhicules légers et lourds d'une zone d'activités. Evaluation : 50 PL/jour
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances sonores générées par des activités artisanales.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Installation d'éclairage public modulable (modification de l'intensité lumineuse en fonction des horaires)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents classiques traités par les équipements communaux
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas sur place.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement de la qualité paysagère par l'aménagement d'un terrain actuellement en friches et par des travaux d'aménagement paysagers.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle mobilisée pour cet aménagement depuis 4 ans, donc pas de modification immédiate.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Insertion paysagère destinée à masquer la zone et la rendre invisible des secteurs résidentiels,
Création d'une zone tampon végétalisée au sud du secteur, le long du ruisseau, volontairement accessible aux habitants.
Végétalisation de la noue (pour eaux de crues) pour favoriser l'installation d'une nouvelle biodiversité,

Mise en place d'un règlement de lotissement par lequel les futurs artisans s'engagent :

à végétaliser les limites séparatives de leurs lots,

à mettre en place des clôtures ajourées permettant le passage de la faune...

Il est prévu d'intégrer au règlement de la zone la mise en place par les futurs acquéreurs de dispositifs individuels de stockage des eaux pluviales pour réutilisation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation ne paraît pas nécessaire sur ce dossier, compte-tenu de la taille modeste du projet, son inscription dans un ancien secteur agricole, actuellement en friches et la volonté de l'intercommunalité de maintenir et améliorer le site notamment du point de vue paysager.

L'aménagement est suivi par Eric CLAVIER, Architecte DPLG, spécialiste en aménagement urbain et paysager.

Il est précisé qu'il s'agit d'une zone artisanale et non industrielle. Les lots de taille modeste 1000-2000 m² sont destinés à accueillir des activités n'ayant pas d'impact sur la santé ou sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Riom

le,

29 Juin 2019

Signature

F. Frédéric BONNICHON,
Président





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

5

Extensio
n

Nom de la voie

MAIL JOST PASQUIER

BP 8045

Code postal

6 3 2 0 1

Localité

RIOM CEDEX

Pays

FRANCE

Tél

0473671101

Fax

Courriel

contact@rlv.eu

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

FOSCHIA

Prénom

Jean-Charles

Qualité

Chargé de développement

Tél

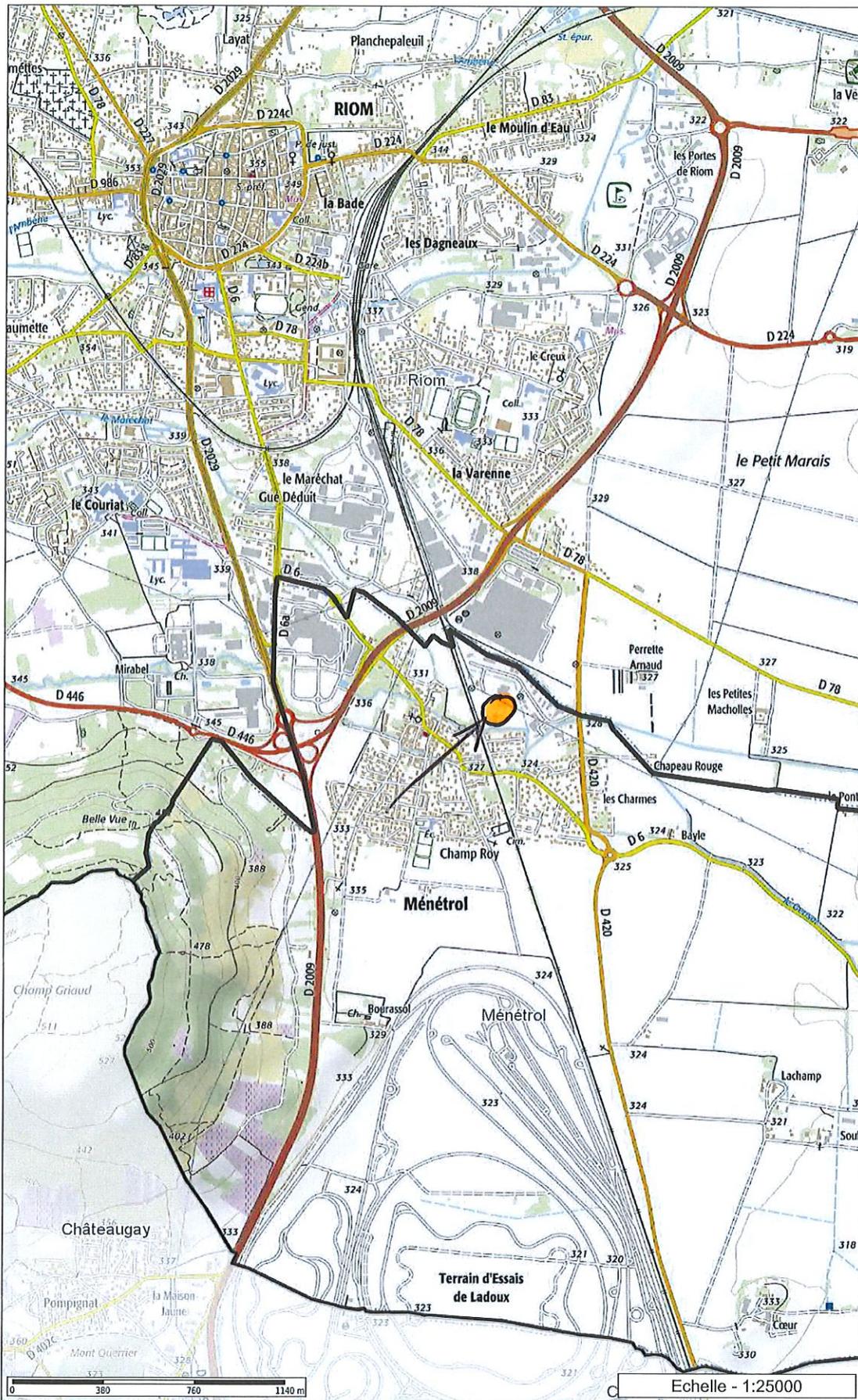
0673902050

Fax

Courriel

jc.foschia@rlv.eu

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



Légende

- Maquisse Aom Limagne et Volcans
 - Lieux dits
 - Communes
- Assemblage des scans express standard 25, 50, 250, 1000 millième 2017



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Anexo 3



23/08/2019

Anexo 3



23/08/2019

ANNEXE 4

Département du Puy-de-Dôme
 Commune de MÈNÉTROL
 Lotissement "ZA LES CHARMES 3"
 Lieu-dit : "Les Charmes"
 Cadastree section ZA 71, 72, 73, 74, 75, 313
 PA4 - Plan de Composition



LEGENDE

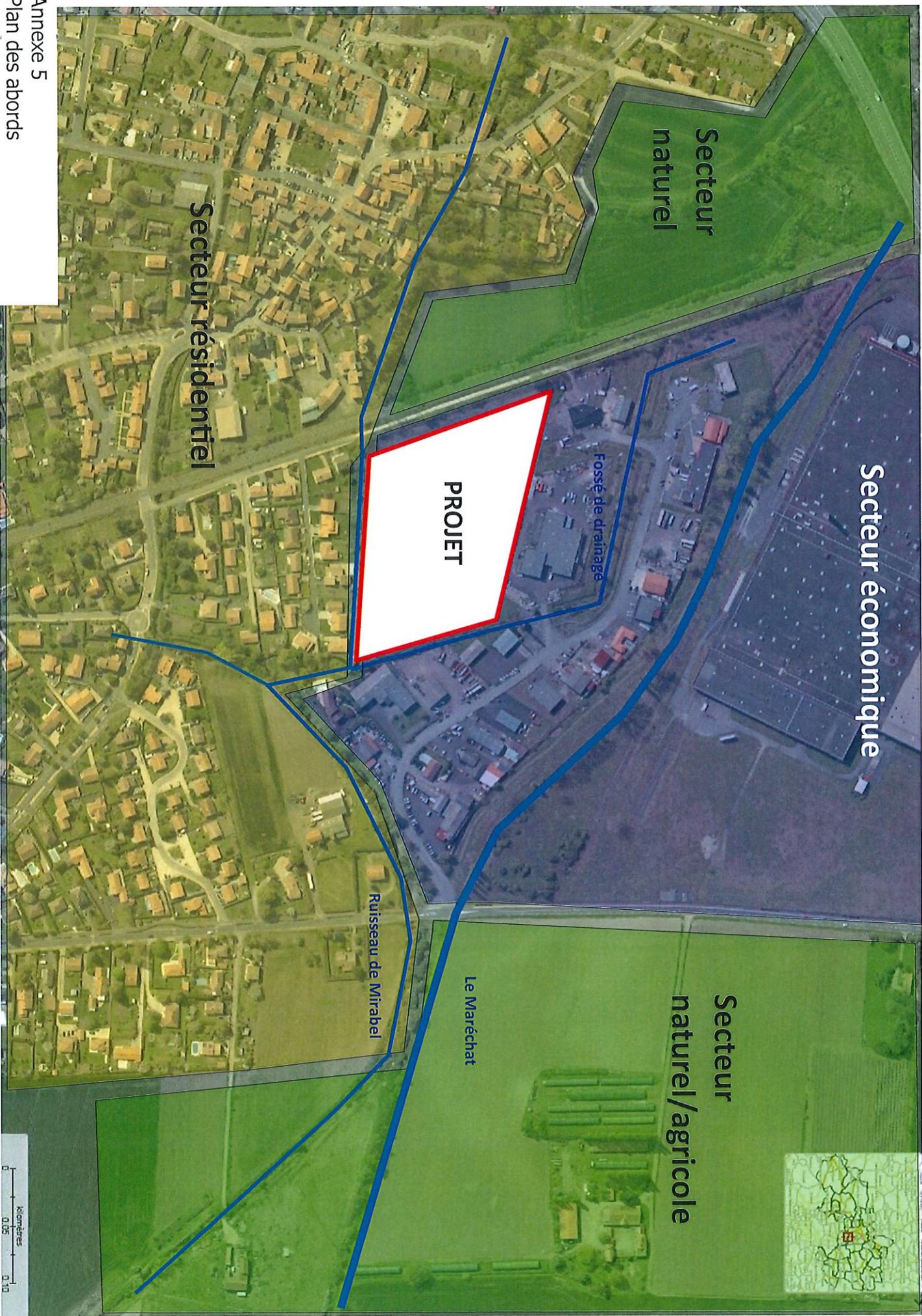
- Voirie en enrobé
- Trottoir et chemin piéton
- Espaces vert
- Bande plantée privée (zone inconstructible du lot)
- Mur gabion (ht. 2,00 - larg. 5 m - larg. 0,5 m)
- Remplissage pierre volcanique
- Bordure
- Limites des lots
- Limite de la zone à aménager
- arbres



Yvan LIGOUT Géomètre Expert
 7, Avenue de la Coise
 42330 SAINT GALMIER
 Tél : 04 77 54 00 50
 Fax : 04 77 39 89 09
 Email : contact@geolis.fr
 Site : www.geolis.fr

Dossier 170901
 Plan n°2 du 25/06/2019
 Indice g modification des lots 09 et 10
 Fond de plan topographique de janvier 2005 réalisé par SERCA
 Plans de récolement réalisés par BGN en 2010 et par RENON en 2015
 Système planimétrique: RGF93 CC46
 Système altimétrique: NGF IGN1969

Dossier n°170901
 Echelle : 1/750



Annexe 5
Plan des abords

